UNE RÉUNION EST PRÉVUE CE MATIN AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

Menace de grève des gérants des stations-service

Capital est le conclave qui devra réunir, aujourd'hui, des représentants de l'Union nationale des investisseurs propriétaires et exploitants de relais et stations-service d'avec ceux du ministère de l'Energie et des Mines au siège de ce dernier. Car le spectre d'un arrêt total d'activité plane depuis des années avec tout ce que cela suppose comme conséquences néfastes si ce mot d'ordre venait à être exécuté.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - D'abord, sur le plan de la main-d'œuvre, quand on sait que ces stations-service privées au nombre de près de 1 500 sur les 2 200, qui existent aux quatre coins du pays, emploient environ 30 000 personnes qui, de ce fait, risquent de se retrouver sans emploi et grossir ainsi les bataillons de chômeurs.

Ensuite, sur le volet des prestations de services proprement dit, avec le risque d'une véritable foire d'empoigne, les conducteurs éprouveront les pires difficultés, qui à se faire remplir le réservoir, qui à se faire procurer une huile, un pneu ou toute autre prestation pour son véhicule.

Ceci dit, le fond du problème réside, selon Mammar Tarik Bouchenafa, membre du bureau national de l'Union nationale des investisseurs propriétaires et exploitants de relais et stations-service (Uniprest) dans la marge de rémunération jugée insuffisante. Un point à propos duquel, un accord de principe semble avoir été verbalement trouvé avec la tutelle après moult contacts téléphoniques, tient à préciser notre interlocuteur.

Photo : Samir Sid

Des perturbations en perspective.

Selon lui, «la tutelle a exigé du syndicat une étude de rentabilité d'une station-service, chose qui a été faite en 2009 avant d'en refaire une autre actualisée et remise le 1er février dernier, lors de l'unique rencontre avec des représentants du département de Yousfi. Depuis, les contacts se sont limités à des conversations téléphoniques avec le dernier en date il y a quelques jours seulement nous invitant à la réunion de ce lundi», affirme M. Bouchenafa. Une réunion dont l'ordre du jour devrait, selon lui, tourner autour de l'officialisation de cet accord qui permettra à ces gérants de pouvoir couvrir leurs charges et bénéficier d'une marge de rémunération.

Pour notre interlocuteur, ses confrères exigent un engagement écrit à même de contraindre la tutelle à l'honorer, soutenant que l'Uniprest a eu tout le mal du monde à convaincre la corporation à temporiser quant à l'adoption de l'option de la remise des clés sous le paillasson. Surtout, dit-il, que le front social connaît une ébullition sans pareille ces jours-ci, au moment où le pays vit au rythme de la campagne électorale pour les élections législatives du 10 mai prochain. Elément dont tient compte le responsable de l'Uniprest pour qui, il n'est pas question de paraître comme profitant de cette conjoncture.

M. K.

ETUSA

«Le meneur de la grève est un malade mental»

Le directeur général de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) et le SG de la section syndicale de l'établissement affilié à l'UGTA ont tenu conjointement une conférence de presse au siège de l'Etablissement pour faire «le point de la situation» suite à l'appel à la grève lancé par des syndicalistes de l'entreprise.

Le DG de l'Etusa a parlé du redressement de cette entreprise et les progrès réalisés sur les plans aussi bien économiques que sociaux mettant l'accent sur le l'ouverture au dialogue avec le partenaire social.

De même qu'il a qualifié les syndicalistes d'«agitateurs» qui ne «sauront évoluer dans la sérénité» et a précisé qu'aucun salarié de l'entreprise ne touche un salaire aussi bas comme le prétendent lesdits syndicalistes, mettant à témoin l'Inspection du travail. «Ils ont des problèmes personnels avec leurs pairs au sein de la section syndicale et font de l'agitation pour nuire à l'Entreprise. S'ils ne reviennent pas à la raison, nous allons les poursuivre en justice», a-t-il enfin annoncé.

Le SG de la section syndicale s'est démarqué de cet appel à la grève exhibant la décision de suspension du présumé «porte-parole» des syndicalistes appelant à la grève. Il a surtout indiqué que le porte-parole en question fut suspendu des rangs de l'UGTA sur décision de l'union locale de Sidi M'hamed le 18 mars dernier, lequel élément ne travaille pas depuis des semaines car bénéficiant d'un «congé de maladie psychiatrique».

Et de conclure : «Nous allons nous mobiliser pour bloquer cette grève annoncée pour mercredi prochain plutôt par des gens qui ne représentent qu'eux-mêmes.»

L. H.

ELLE A ENTAMÉ HIER UNE GRÈVE ILLIMITÉE

L'Unpef se mobilise contre la promulgation du statut particulier

Reprise de la contestation dans le secteur de l'éducation. Les écoles primaires et du moyen ont été paralysées, hier, à l'appel de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) pour une grève illimitée. Le syndicat exige le report de la signature du statut particulier des travailleurs de l'éducation.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les élèves des écoles primaires et du moyen ont dû rebrousser chemin, hier, le syndicat de l'Unpef ayant maintenu son appel à un mouvement de grève illimité. Celui-ci qui a observé deux jours de grève la semaine passée, a radicalisé son mouvement suite à l'échec de sa réunion avec la tutelle. Réconforté par la forte mobilisation du personnel de l'éducation, l'Unpef est déterminée «à reconduire la protestation jusqu'à ce que les incohérences soulevées dans la mouture du statut particulier des travailleurs de l'éducation soient corrigées». Le syndicat, qui se félicite du taux de suivi de la grève qui a dépassé pour son premier jour les 70%, a décidé de maintenir la pression à l'approche des examens de fin d'année qui se tiendront le 29 mai pour la 6e et du 10 au 12 mai pour le brevet de l'enseignement moyen (BEM). «Une prise d'otages» qui a obligé le ministre de l'Education nationale à convoquer une nouvelle fois le syndicat pour tenter de désamorcer le conflit.

La réunion qui s'est tenue, hier, au siège du ministère s'est avérée infructueuse, selon le syndicat qui estime que la tutelle n'a pas pu tenir des engagements concrets pour arrêter la signature du statut particulier.

«Prétextant que le gouvernement ne peut pas prendre de décisions jusqu'à la fin des élections, la tutelle se contente de donner des promesses», a indiqué Sadek Dziri, porte-parole de l'Unpef qui dénonce le recours de la tutelle aux menaces pour pousser les protestataires à mettre fin au débrayage. Le syndicat qui revendique l'intégration de tous les enseignants du primaire et du moyen sans condition, l'uniformisation du mécanisme d'intégration des corps d'enseignement, la promotion verticale des cycles, la régularisation de la situation des ingénieurs dans les cycles primaire et moyen et des adjoints d'éducation dans la catégorie 10 estime que la mouture actuelle du statut a bafoué les droits de certaines catégories telles que les corps communs.

L'Unpef est décidée à reconduire la contestation jusqu'à ce que ces acquis soient arrachés. L'arrêt de la grève, affirme le syndicat, est conditionné par le report de la signature du statut particulier.

S. A.

ALORS QUE LA CNR NE S'EST TOUJOURS PAS RÉUNIE

La FNTR veut une revalorisation de 15% et 3 000 DA pour la femme au foyer

Intervenant chaque mois de mai, la revalorisation annuelle des pensions de retraites risque d'accuser un retard considérable, soutiennent des sources syndicales sûres. La cause ? Le conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite (CNR) ne s'est toujours pas réuni, à la grande déception des retraités.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - La décision de revalorisation des pensions de retraite, prévue au début de chaque mois de mai, n'a toujours pas été prise par le ministère de tutelle. Selon des indiscrétions, la Caisse nationale de retraite (CNR), à travers son conseil d'administration, n'a pas encore tranché la question.

A l'origine de cette situation, le retard accusé par le conseil d'administration de la CNR pour fixer définitivement le taux de revalorisation. Selon des sources syndicales sûres, la réunion du conseil d'administration fixée pour le 29 du mois de mars a été annulée. Et au jour d'aujourd'hui, aucune autre date n'a été fixée. Du côté de la Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR), on apprend que cette dernière a transmis ses propositions à l'organisme concerné, à savoir une revalorisation des pensions de retraites pour un taux de 15% et une pension de 3 000 DA pour la femme au foyer. Il reste à savoir si la CNR ou encore sa tutelle donneront une suite favorable aux propositions de la FNTR. Pour rappel, la dernière augmentation des pensions de retraite a eu lieu le 1er janvier dernier, au lendemain de la décision du président du gouvernement, lors du Conseil des ministres, de relever à 15 000 DA toutes les pensions et allocations de retraite inférieures à ce montant à partir du 1er janvier 2012, au bénéfice des retraités salariés et non-salariés. En 2011, le taux de valorisation annuel a été fixé à 10%, selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. «Cette revalorisation (2011) a concerné plus de deux millions de bénéficiaires pour un impact financier global de 23 milliards de dinars à la charge de la Caisse nationale des retraites», avait précisé le ministre Tayeb Louh, lors d'un point de presse. Le ministre a aussi rappelé la mise en œuvre en 2009 de la décision du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, relative à la revalorisation exceptionnelle de 5% des pensions et allocations de retraite directes et principales de reversions, dont le montant est inférieur à 11 000 DA, à la charge du budget de l'Etat. Il a aussi évoqué l'instauration en 2006 de l'indemnité complémentaire des pensions de retraite et d'invalidité (ICPRI), dont le montant est inférieur à 10 000 DA, et de l'indemnité complémentaire des allocations de retraite (ICAR), dont le montant est inférieur à 7 000 DA, à la charge du budget de l'Etat. Les autres mesures citées par Louh concernent aussi la revalorisation de la majoration pour conjoint à charge des pensions de retraite, passant de 700 en l'an 2000 à 1 731 DA en 2011, à charge de la Caisse nationale de retraite. A cela s'ajoute le relèvement du seuil de la pension minimum (75% du salaire national minimum garanti, SNMG) et des pensions de retraite des moudjahidine (2,5 fois le SNMG), suite aux relèvements successifs du SNMG, dont la dernière augmentation est de 20% à compter de janvier 2012, selon le ministre.

Après la création du Fonds national de retraite, sur décision du président de la République, il a été enregistré une grande amélioration des équilibres financiers de la CNR, permettant ainsi la «pérennité du système de sécurité sociale en Algérie». Le Fonds national de retraite, indique-t-on, alimenté grâce à la fiscalité pétrolière à hauteur de 2%, a cumulé 140 milliards de dinars et les prévisions pour cette année sont positives puisqu'il est attendu un montant global de 150 milliards de dinars en 2009. Les cotisations et la trésorerie de la CNR, poursuit-on, permettent également à la caisse d'être à l'abri de tout déséquilibre financier.

A. B.

SYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Son président dénonce l'absence de dialogue

Les membres du bureau d'Alger du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) ont tenu hier, un rassemblement devant le ministère de la Santé à Alger. Entamant sa deuxième semaine de grève illimitée, le SNPSSP dénonce l'absence de dialogue avec la tutelle. Pour son président, le Dr Yousfi, cela démontre le «mépris» affiché par le ministre. D'ailleurs, fait-il rappeler, «nos rencontres de réconciliation ont été délocalisées du ministère de la Santé vers l'Institut paramédical».Il évoque également les «accusations» du ministre de la Santé quant à la légitimité du syndicat, le président du SNPSSP affirme que toutes les instances locales de son organisation syndicale ont été renouvelées dans les délais. «Seul le congrès national a été reporté à cause de la grève, au mois de mai prochain. Des détails dont le ministère du Travail est au courant», explique-t-il. Il estime que c'est le ministre lui-même qui ne respecte pas la réglementation car, dit-il «il est ministre et occupe aussi le poste de président de l'Union des médecins arabes. Une situation qui crée des conflits d'intérêts». Et d'ajouter : «Depuis son installation, le ministre de la Santé vise à casser les syndicats autonomes du secteur.»

Rym Nasri

UNE BOMBE ARTISANALE EXPLOSE EN VILLE

Deux citoyens blessés à Baghlia

Il était 12h20 hier lorsqu'une bombe artisanale a explosé à Baghlia (est de la wilaya de Boumerdès), au passage d'un véhicule de la police.

Ce nouvel attentat à l'explosif a causé des blessures à deux passants qui ont été rapidement évacués vers une structure de santé. La bombe a été déposée au bord d'une rue où sont implantées les institutions de l'Etat (daïra, APC commissariat), de la ville de Baghlia. C'est le véhicule de la sûreté locale qui a été ciblé. Mis à part quelques dégâts constatés sur le véhicule, aucun policier n'a été atteint, indiquent nos sources.

Abachi L.